



Enseignement de Spécialité E.P.P.C.S. Education Physique, Pratiques et Culture Sportives

Classe de Première Générale

Madame, Monsieur,

Votre enfant souhaite suivre l'enseignement de spécialité E.P.P.C.S en classe de Première Générale.

Nous vous soumettons deux menus que vous trouverez ci-dessous et nous vous demandons de vous déterminer pour l'un d'entre eux (EPPCS1 ou EPPCS2).

Pour résumer, la spécialité EPPSC1 est à dominante « plongée » alors que EPPCS2 est à dominante « tennis ». En choisissant un menu, vous suivrez obligatoirement toutes les disciplines indiquées.

Au cours du 3^{ème} trimestre de chaque année scolaire, un stage d'une semaine est organisé pour conforter la dominante sportive choisie.

Attention le choix de la spécialité EPPCS est une épreuve écrite et orale avec un coefficient de 16 au baccalauréat, alors que l'option EPS est une matière facultative notée sur 20, coefficient 1, en contrôle continu. Ces deux épreuves EPPCS et option EPS ne sont pas cumulables.

Les APSA (Activité Physique Sportive et Artistique) : 5 champs d'activités obligatoires*

| | | | | | | |
|--------|------------------|------------------|---------|---------|-------------|-------------|
| EPPCS1 | 1 ^{ère} | | plongée | hip-hop | | musculation |
| | Tle | plongée sportive | plongée | | volley ball | |

| | | | | | | |
|--------|------------------|-----------|----------|-----------|--------|-------------|
| EPPCS2 | 1 ^{ère} | | escalade | | tennis | musculation |
| | Tle | demi fond | | acrosport | tennis | |

cocher le menu choisi

*une indisponibilité d'un équipement extérieur peut nous amener à changer une APSA